



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2170

Texte de la question

RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Olivier Dussopt, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. M. Olivier Dussopt. Monsieur le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique, cela fait maintenant quelques semaines que vous recevez les partenaires sociaux pour évoquer la question des retraites et la réforme que vous souhaitez conduire.

La main sur le coeur, vous vous êtes engagé devant nous, après le Président de la République, à ne pas passer en force sur ce dossier ainsi qu'à mener une concertation approfondie, à rechercher une position de consensus. Malheureusement, la vérité est ailleurs. Le week-end dernier, chose devenue habituelle, une information est venue de l'Élysée et a été reprise par la presse. Cette vérité, c'est que vous avez visiblement déjà décidé des axes de votre réforme et que les discussions que vous menez aujourd'hui ne sont que des alibis et des rideaux de fumée pour masquer vos intentions jusqu'au dernier moment.

Cette vérité, c'est que le Gouvernement et l'Élysée envisagent de reculer l'âge de la retraite de manière progressive de soixante à soixante-trois ans d'ici à 2030.

M. Patrick Roy. Scandaleux !

M. Olivier Dussopt. La concertation que vous avez promise apparaît pour ce qu'elle est : un simulacre destiné à faire croire que vous avez d'autres priorités que celles que vous souffle le MEDEF et un mépris pour les propositions faites par les autres partenaires sociaux, que vous recevez finalement sans les écouter ni les entendre.

Par ailleurs, cette volonté de reculer l'âge de la retraite est doublement injuste. D'une part, elle écarte d'emblée la recherche d'autres recettes, notamment la mise à contribution de l'ensemble des revenus et en particulier de ceux issus du capital. Entre les niches fiscales et le bouclier du même nom, beaucoup pourrait être fait pour que l'effort ne porte pas une fois de plus sur les seuls salariés.

D'autre part, elle fera porter l'effort sur les générations nées après 1970, aujourd'hui plus préoccupées par leur situation actuelle, par leur entrée sur le marché du travail que par la question de leur retraite. À la précarité et au taux de chômage historique qu'ils connaissent, vous allez ajouter l'infliction d'une double peine aux moins de trente ans en éloignant toujours plus le moment de leur départ en retraite.

Monsieur le ministre, ma question est double mais appelle une réponse très simple. Allez-vous réellement prendre en considération les propositions des différents partenaires sociaux ou allez-vous imposer une réforme déjà décidée par l'Élysée ? Allez-vous, oui ou non, reculer l'âge de la retraite de soixante à soixante-trois ans ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député, vous n'allez quand même pas croire les rumeurs ! (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Vous n'allez pas croire tout ce qui se dit ou s'écrit sur ce sujet ! Chaque jour apportera son lot de rumeurs, par principe, parce que le temps de la concertation est un temps long.

M. Pierre Gosnat. Il n'y a pas de concertation !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Nous discutons beaucoup, nous concertons avec les partenaires sociaux et les partis politiques. J'ai reçu Martine Aubry, Marie-George Buffet, François Bayrou, Jean-Luc Mélenchon, Jean-Marie Le Pen. Je recevrai tout à l'heure Jean-Michel Baylet et je verrai tous ceux qui veulent nous donner leurs idées sur les retraites. Rien n'est décidé, rien n'est arbitré. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et*

GDR.) Le Premier ministre, le Président de la République prendront des décisions en temps et en heure.

M. Paul Giacobi. C'est au Parlement de le faire !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Nous respecterons notre calendrier.

Si du côté du Gouvernement il y a des rumeurs, du côté du parti socialiste il y a des humeurs !

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.) Je pense notamment à la très mauvaise humeur de M. Hamon, porte-parole du parti socialiste, inutilement agressif et peu créatif.

M. Richard Mallié. Oui ! C'est n'importe quoi !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Je ne crois pas que ce soit la bonne attitude à avoir sur le dossier des retraites.

Du côté du parti socialiste, il y a aussi du silence : sur vos convictions, sur vos intentions, sur vos propositions.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.) Le temps est venu, mesdames et messieurs les députés du parti socialiste, de prendre position, de saisir la main que nous vous tendons, et Dieu sait que je ne suis pas sujet aux crampes ! Il faudra bien à un moment que, sur un sujet qui n'est ni de droite ni de gauche, vous vous déterminiez. (Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2170

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mai 2010